

**EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE SAINT-CLAR**

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le 29/05/2026
ID : 032-213203706-20260526-642026-DE

SLOW

REPUBLIQUE FRANCAISE		
DEPARTEMENT GERS		
NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
	15	15
DATE DE LA CONVOCATION : 22/05/2026		
Objet : Validation logo et charte graphique mairie de Saint-Clar		
Délibération N°	64-2026	

SEANCE ORDINAIRE N°06-2026

Du 26 mai 2026

L'an deux mille-vingt-six le vingt-six mai à 20h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence du maire, Eric Ballester

Présents: BALLESTER Éric, VILLADIEU Catherine, TERNIER Gilles, FOURSIN Guy, DERREY Alain, RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène, DESIRAT Véronique, ORMIERE Sylvie, MATTIUZZO Cyril, PLEWA Claude, CHOMARAT Caroline, RAGUENEAU Laure, POUTEAU Lionel, GAURAN Jean-Luc

Absents excusés: VILLEMUR Michèle

Secrétaire de séance : DESIRAT Véronique

Procurations : VILLEMUR Michèle donne procuration à VILLADIEU Catherine

Considérant la volonté de la commune de moderniser son identité visuelle afin d'améliorer la lisibilité et la cohérence de sa communication institutionnelle ;

Considérant le projet de nouveau logo ainsi que la charte graphique présentés aux membres du Conseil municipal ;

Considérant que cette nouvelle identité visuelle sera utilisée sur l'ensemble des supports de communication de la commune (courriers, affiches, publications, site internet, documents administratifs, etc.) ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le nouveau logo de la commune de Saint-Clar tel que présenté ;



- **VALIDE** la charte graphique associée destinée à encadrer l'utilisation de l'identité visuelle de la commune ;

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le 29/05/2026

ID : 032-213203706-20260526-642026-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre cette l'ensemble des supports de communication municipaux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le maire, Eric BALLESTER

Secrétaire de séance, Véronique DESIRAT



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Véronique DESIRAT, is written over a horizontal line.